

Charte du groupe

Le groupe d'analyse de la pratique est un espace sécurisant et structuré, dédié au partage d'expériences professionnelles et à la prise de recul. Chaque séance suit un déroulé clair : un temps d'accueil, le rappel du cadre, la présentation d'une situation, l'analyse collective puis une synthèse des apports. L'animateur assure la régulation du groupe et garantit le respect du cadre et du rythme.



Règles fondamentales

Confidentialité

Tout ce qui est partagé dans le groupe reste strictement à l'intérieur du groupe. Les situations exposées doivent être présentées de manière anonymisée, dans le respect des personnes concernées.

Ponctualité

La ponctualité est essentielle pour préserver la qualité du travail collectif, assurer la cohérence du déroulement de la séance et respecter le temps du groupe.

Respect et bienveillance

Les échanges se font dans un climat de bienveillance, d'écoute active et de non-jugement. Chacun s'engage à respecter le temps de parole des autres, à accueillir des points de vue différents et à contribuer à une atmosphère constructive et sécurisante.

Posture des participants

Chaque participant est invité à s'exprimer en utilisant le « je », en s'appuyant sur sa propre expérience. L'analyse porte sur les pratiques professionnelles, et non sur les personnes. L'objectif n'est pas de donner des solutions immédiates, mais d'explorer, de comprendre et d'enrichir sa réflexion.

Finalité du groupe : Proposer un espace vivant, soutenant et structuré pour enrichir sa pratique professionnelle grâce à l'analyse, l'échange et la réflexion collective.